



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PME, commerce, artisanat et consommation : fonctionnement

Question écrite n° 64743

## Texte de la question

M. André Aschieri appelle à nouveau l'attention de M. le secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation sur le sens de sa question n° 63789 publiée dans le JO du 9 juillet 2001. Ainsi qu'il le précisait dans sa première question, il souhaite connaître les dispositions qui ont été prises au sein de l'administration de son propre ministère afin de répondre à un souci de développement durable. Le ministère de l'environnement propose aux administrations de l'Etat, depuis plusieurs années déjà, un programme dit de " verdissement de l'administration ", c'est-à-dire l'intégration de préoccupations environnementales dans la gestion administrative des achats, de l'entretien du patrimoine, etc. Aussi, il souhaite connaître dans quelle mesure il a répondu concrètement à ce programme dont l'intérêt environnemental et financier n'est plus à souligner.

## Texte de la réponse

La gestion du patrimoine mobilier et immobilier placé sous l'autorité du secrétaire d'Etat aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation est assurée par la direction du personnel, de la modernisation et de l'administration du ministère de l'économie, des finances et de l'industrie. Aussi, la réponse à la question n° 61342 du 21 mai 2001, parue au Journal officiel du 27 août 2001, posée par M. André Aschieri au ministre de l'économie, des finances et de l'industrie concerne-t-elle l'ensemble du département, y compris les services des secrétaires d'Etat.

## Données clés

**Auteur :** [M. André Aschieri](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (9<sup>e</sup> circonscription) - Radical, Citoyen et Vert

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 64743

**Rubrique :** Ministères et secrétariats d'Etat

**Ministère interrogé :** PME, commerce, artisanat et consommation

**Ministère attributaire :** PME, commerce, artisanat et consommation

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 30 juillet 2001, page 4355

**Réponse publiée le :** 5 novembre 2001, page 6370